



WWF

N°9

2020

FORÊTS VIVANTES

La lettre du WWF France sur les forêts



Cette publication est conçue pour être diffusée par voie électronique et lue à l'écran (Mode Plein écran)

© D. Babier / WWF-UK

A la une

« NOTRE MAISON BRÛLE », LITTÉRALEMENT

J'avais 15 ans lorsque les forêts méditerranéennes sont devenues la proie des flammes autour de ma ville sur la côte Toscane. J'ai toujours des souvenirs frappants du sinistre, la couleur rouge du ciel la nuit, l'odeur âcre dans l'air et la difficulté à respirer. Des jours plus tard, j'ai traversé cette forêt avec un profond sentiment de dévastation, de gaspillage et de tristesse. Des mois après, avec les premières pluies, la mer et les plages devinrent noires à cause des cendres transportées par l'eau. Un rappel de la portée majeure de cet incident. Les feux avaient détruits quelques centaines d'hectares. Deux décennies plus tard, j'ai vécu la même expérience à Sumatra, à une échelle et avec un impact bien plus considérables.

L'été dernier, à Sao Paulo, le même ciel "nuageux" singulier, l'odeur piquante et les difficultés à respirer ont été constatés, à cause d'incendies situés à des milliers de kilomètres, en Amazonie. Telle a été l'ampleur de cet effroyable feu de forêt. Pourtant, après les pertes majeures des années 1970 à 1990, une prise de conscience locale et globale ainsi que des campagnes politiques avaient conduit à l'émergence de nouvelles lois et des engagements de la part des entreprises, permettant de réduire de manière significative la déforestation en Amazonie, qui devint la forêt la plus emblématique du monde. Le Brésil était vu comme un exemple à suivre en matière de ralentissement de la déforestation. Je ne pensais jamais que je témoignerais à nouveau d'une déforestation galopante en Amazonie à l'échelle que nous connaissons aujourd'hui.

Ce qu'il se passe en Amazonie et dans d'autres parties du globe, dans le Cerrado, le Chaco, en Australie, aux Etats Unis, en Indonésie, en Russie et de plus en plus fréquem-



Marco Lambertini,
directeur général du
WWF-International

© WWF-International

ment au sein des forêts africaines, est un autre exemple atrocement douloureux de l'ambivalence et des contradictions au sein de notre société moderne. Au WWF, nous devons rester inflexibles dans la condamnation de ces désastres écologiques, mais nous devons également agir de manière déterminante. Nous prenons notre part de la responsabilité, en travaillant avec toutes les parties-prenantes afin de s'assurer que le trésor naturel amazonien soit préservé, que tous les gens de l'Amazonie et du monde puissent continuer de compter sur les biens et services renouvelables que chaque jour la forêt nous fournit...et qu'elle fournisse aux millions de formes de vies qui appellent la forêt... leur foyer. ■

Pour en savoir plus en 1 clic →

→ PROTÉGER LES HAUTS LIEUX

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Les forêts à haute valeur de conservation, intactes ou particulièrement riches en espèces menacées ou endémiques, constituent des "hauts lieux". Leur protection est une priorité. Derrière de grandes espèces charismatiques et lieux emblématiques se cachent l'extraordinaire biodiversité des forêts.

Nouvelle-Calédonie



La Calédonie en flammes

Avec un taux d'endémisme de plus de 75 %, la Nouvelle Calédonie abrite une biodiversité unique et exceptionnelle. Il est extrêmement préoccupant que d'après les évaluations de l'UICN, plus de 43 % des espèces soient menacées d'extinction, à cause notamment des incendies. En moyenne 20 000 ha brûlent chaque année.

En 2019, une sécheresse exceptionnelle a frappé le territoire et on dénombrait au 1^{er} décembre plus de 30 000 ha partis en fumée, soit 1,5 % de la surface du territoire. D'origine accidentelle mais également criminelle, ces incendies sont un fléau qui menace non seulement la biodiversité, mais également le développement durable de ce territoire insulaire. Les décideurs peinent à en prendre conscience. C'est pourquoi le WWF appelle à l'implication forte de tous les acteurs pour mettre en œuvre un plan d'action fort pour prévenir les départs de feux, acquérir des patrouilles aériennes pour la détection précoce et réaction rapide sur les incendies, mettre en place de façon systématique des équipes en réserve de sécurité civile communale et la levée des freins à l'engagement des citoyens pour la lutte contre les feux, mobiliser le cas échéant les Forces armées en période de crise, étendre la saison administrative des feux de forêts où la réquisition de moyens supplémentaires est facilitée. Aujourd'hui cette période débute mi-septembre et s'achève au 15 décembre seulement. Pourtant, les prévisions à court terme autant que celles intégrant les changements climatiques montrent que la saison sensible s'allonge... ■

20 000 ha
brûlent, en moyenne, chaque année

© N. Peat



France métropolitaine



Mieux protéger la biodiversité : oui mais comment ?

En métropole, une forêt naturelle protégée peut abriter plus de 10 000 espèces : insectes, oiseaux, mammifères, amphibiens, flore... Autant d'espèces dont la vie peut être influencée par notre manière de gérer les forêts quand on exploite leur bois. Les exigences écologiques de chacune des espèces sont souvent mal connues du forestier. Pour améliorer cela, le WWF développe depuis quelques années, en partenariat avec International Paper et FSC, une boîte à outil permettant au forestier 1) d'identifier rapidement les espèces potentiellement présentes et prioritaires dans sa forêt, grâce aux zonages environnementaux existants (ZNIEFF, Natura 2000) ; 2) de mettre en place des mesures de gestion adaptées, en fournissant des synthèses sur les espèces les plus sensibles et des recommandations pour la gestion forestière ; 3) de suivre l'effet de la gestion sur ces espèces grâce à un protocole et des indicateurs.



↑ Rosalie des Alpes, espèce protégée sensible à la gestion forestière.

Testée par les gestionnaires forestiers d'IP Forêt Service dans l'ouest de la France, cette boîte à outil est désormais utilisée au quotidien pour l'élaboration des plans de gestion des forêts certifiées FSC. Pour Emmanuel Ripout, directeur d'IP Forêt Service, « cette boîte à outil nous permet d'avoir un processus simple, rapide et efficace d'identification des enjeux prioritaires de la biodiversité dans une forêt, d'en détecter les valeurs et la potentialité de présence et d'avoir des conseils de mise en œuvre objectifs, connus et partagés avec les naturalistes. Cette démarche de création d'un outil innovant rend simple et concrète la prise en compte du vaste enjeu qu'est la biodiversité ». En cours de finalisation, la diffusion nationale de cet outil est prévue au premier semestre 2020. ■

Pour en savoir plus en 1 clic →

Pour en savoir plus en 1 clic →

→ RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Certains territoires sont aujourd'hui écologiquement dégradés et leurs forêts contribuent de moins en moins au bien-être de leurs habitants. Plus que jamais, la restauration des forêts dégradées est une entreprise stratégique, mais ô combien difficile.

Madagascar



Sauvons les mangroves maintenant !

L'étude du WWF « Sauvons nos mangroves maintenant ! » a dressé un état précis des mangroves de Madagascar. Les mangroves sont en déclin partout ; mais la plupart des zones où les mangroves sont gérées par des communautés locales se portent mieux. Le WWF est investi depuis longtemps pour sauver les mangroves, avec plusieurs projets. Depuis 2016, avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD), le WWF conduit un programme de gestion et restauration communautaires des mangroves dans la région de Melaky (Madagascar).



Depuis 2019, une deuxième phase de 3 ans de ce projet a commencé avec le soutien de l'AFD, de la Fondation Audemars Watkins et de la coopération suédoise (SIDA). Les trois prochaines années visent à consolider les résultats, accompagner 7 communautés et aider au bon transfert de gestion des ressources naturelles. Gestionnaires de leurs territoires et avec l'appui d'associations locales dont le très actif consortium des jeunes Vovona, les communautés seront en charge de mener des opérations de gestion et restauration d'environ 15 000 ha de mangroves. Entre 2019 et 2022, un accent particulier sera mis sur la documentation des résultats

de plantations (taux de survie, croissance). Le projet poursuivra ses actions de renforcement de capacités du nouveau Comité Régional de Gestion Intégré des Zones Côtières (CR-GIZC), en apportant un soutien spécifique aux représentants de la société civile qui y participent. Enfin, des actions porteront sur la diversification des activités génératrices de revenus pour les communautés, dont les débouchés actuels sont principalement issus de la pêche dans les mangroves. ■

Pour en savoir plus en 1 clic →

Monde

Un congrès pour préparer la prochaine décennie

Résumons la trajectoire : durant la décennie 1990 les scientifiques alertent sur la dégradation des forêts et en même temps proposent les principes d'une écologie possible pour leur restauration, ses atouts et ses limites ; la décennie 2000 expérimente grandeur nature les techniques, à petite et grande échelle, le WWF y contribuant avec de multiples projets dans le monde ; la décennie 2010 est celle de la traduction de l'urgence en politique (Défi de Bonn, Déclaration de New-York) et de l'initiation d'outils financiers ; la prochaine décennie sera celle de la mise en œuvre à grande échelle des solutions éprouvées pour restaurer des forêts de qualité et utiles aux populations. La proclamation par l'ONU d'une décennie de la restauration des écosystèmes (2021-2030) fixe l'ambition.

Dans ce contexte, tous les acteurs, scientifiques, ONGs, gouvernements, se préparent aujourd'hui à contribuer au défi. Aussi est-il utile d'être actifs dans les forums internationaux, comme le Congrès mondial d'écologie de la restauration qui s'est tenu au Cap (Afrique du Sud) fin septembre dernier. Coordonnée par WWF France et WWF-International, une délégation WWF provenant de 9 pays y a organisé 2 sessions thématiques et partagé via 11 présentations l'expérience née de 20 ans de projets au Brésil, Mexique, Népal, Colombie, Madagascar, Tanzanie, Europe, Nouvelle-Calédonie... Une façon de partager à la fois les enseignements précieux rassemblés au fil des ans par le WWF en la matière, et d'inspirer ou influencer les acteurs publics comme privés pour une mise en œuvre de qualité, à la hauteur des enjeux. ■



Délégation WWF → participant au Congrès.

Pour en savoir plus en 1 clic →

→ PRODUIRE SANS DÉTRUIRE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Exploiter des ressources naturelles sans déboiser ni dégrader la qualité des forêts est un impératif. Transformer les règles des marchés, éliminer les activités illégales et promouvoir les certifications crédibles font partie des solutions.

CITES

Ces arbres menacés par le commerce

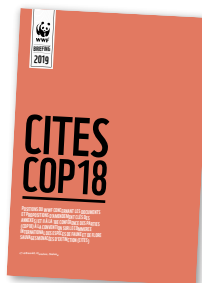
La 18^e session de la Conférence des Parties de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES), s'est tenue du 17 au 28 août 2019 à Genève, réunissant 169 états membres ainsi que l'Union européenne. 900 espèces forestières sont déjà inscrites à la CITES, régulant ainsi leur commerce international.

Tous les arbres du genre *Cedrela* d'Amérique latine ainsi que le padouk d'Afrique ont été inscrits à l'annexe II lors de cette conférence, de même que l'arbre national du Malawi, le cyprès de Mulange, dont il n'existe plus d'arbres matures dans la nature. Leur commerce est désormais soumis à permis d'exportation et d'importation. L'arrêt de la commercialisation du padouk devrait servir de signal d'alarme pour le continent africain. D'autre part, pour le teck d'Afrique, les permis de commerce s'appliquent désormais aussi pour les contreplaqués, répondant ainsi à la demande élevée et croissante de cette espèce provenant d'Afrique de l'Ouest. Les petits articles finis en bois de rose



© S. Ringuelet

(plusieurs espèces déjà inscrites à l'Annexe II), y compris les instruments de musique, les parties et accessoires, sont désormais autorisés à traverser les frontières sans permis CITES. La Conférence a aussi décidé d'examiner le commerce des espèces du genre *Boswellia* et de bois de rose non inscrites à la CITES. Enfin, d'autres discussions ont notamment porté sur les mesures de lutte contre le trafic de bois de rose en Afrique, la formulation des avis de commerce non préjudiciables (ACNP), et le renforcement des capacités d'identification du bois par les douanes. ■



↑
[Pour en savoir plus en 1 clic →] 

Brésil



Pour un soja sans déforestation

En 2017, le WWF a comparé la responsabilité des chaînes d'approvisionnement de 25 entreprises françaises, pour 15 matières premières différentes. Le soja est ressorti comme une matière première pour laquelle les entreprises n'ont pas de politique d'approvisionnement responsable alors que c'est une des matières premières qui cause le plus d'impact sur les écosystèmes, avec au premier chef une responsabilité directe sur la déforestation. Aussi, le WWF a-t-il décidé de rassembler plusieurs maillons clés des chaînes d'approvisionnement du soja fournissant le marché français au sein d'un groupe de travail. Objectif : aboutir à terme à un soja non impliqué dans la conversion d'écosystèmes naturels. Cette initiative s'est terminée en septembre 2019 et a abouti à des résultats importants, notamment la création d'une dynamique collective et pré-compétitive, un facteur indispensable pour avancer sur ces chaînes d'approvisionnement complexes.

Des outils ont été réalisés pour aider les entreprises à déployer une politique d'approvisionnement en soja responsable, et des solutions pour agir sur le terrain ont été mises en lumière. Par exemple, le WWF Brésil, en collaboration avec les autres ONGs et l'industrie brésilienne membres du Groupe de travail du Cerrado, travaillent au développement d'un mécanisme financier à même de stopper la conversion des écosystèmes naturels du Cerrado. Le soutien financier des entreprises



© P. Coton

Objectif :
aboutir à terme à un soja
non impliqué dans la conversion
d'écosystèmes naturels.

sera nécessaire, avec création d'un mécanisme de compensation pour les producteurs réduisant leur impact. Les travaux ont été également portés au niveau français dans le cadre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Déforestation Importée, et au niveau européen auprès des autres initiatives nationales. ■

[Pour en savoir plus en 1 clic →] 

→ PRODUIRE SANS DÉTRUIRE

Guyane



Vers une certification FSC pour la Guyane en 2020

Depuis début 2019, les acteurs du secteur forestier en Guyane travaillent à la mise en place d'un référentiel de gestion durable de la forêt, via la certification *Forest Stewardship Council* (FSC). La forêt guyanaise est exceptionnelle à plus d'un titre. Elle couvre 96 % de cette région ultramarine et représente 8 millions d'hectares. 2,4 millions d'ha composent le « domaine forestier permanent » où l'exploitation forestière permet la production de 80 000 m³ de bois d'œuvre par an et approvisionne la 3^e filière économique de Guyane. Cette forêt est également d'une immense richesse biologique dont une grande partie reste encore à découvrir. Enfin, elle constitue

le territoire ancestral des peuples autochtones de Guyane et possède à ce titre une très grande valeur patrimoniale et culturelle. Dans ce contexte, l'exploitation forestière doit être exemplaire et c'est ainsi que l'ONF, unique gestionnaire, a mis en place un modèle d'exploitation à faible impact. La certification FSC permettra de confirmer cette exigence de durabilité et d'apporter un supplément de valeur ajoutée pour des bois tropicaux de très haute qualité. A ce jour, le groupe de travail qui a pour but de rédiger un référentiel adapté pour la Guyane, composé de tous les acteurs locaux (socio-professionnels, représentants coutumiers, ONGs) s'est réuni à deux reprises en mars et novembre 2019. Une première consultation publique sur une première version du référentiel a eu lieu au mois de juin. Un « Audit test de terrain », destiné à vérifier l'applicabilité du référentiel sur le terrain, a eu lieu en novembre. Ce dernier a confirmé la faisabilité d'une certification FSC pour la Guyane tout en pointant certains besoins d'approfondissements, notamment en ce qui concerne la compatibilité avec l'activité minière aurifère. Une seconde consultation publique sera lancée au début 2020 pour une validation que l'on espère dans le courant de l'année. ■

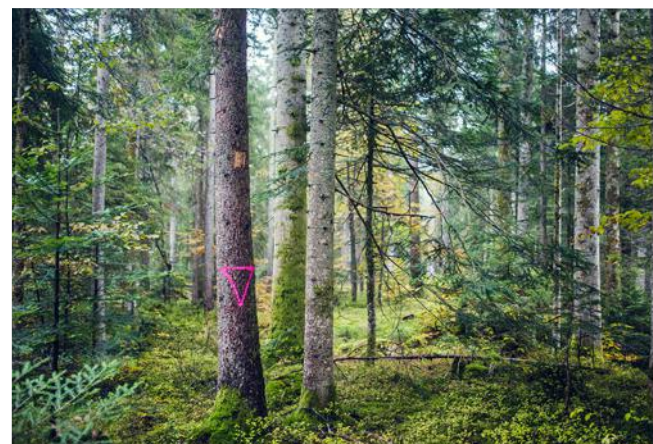


[Pour en savoir plus en 1 clic →](#)

France Métropolitaine



Test grandeur nature de paiements pour la biodiversité



← Arbre marqué qui sera conservé pour favoriser la biodiversité.

Depuis 2018, FSC développe des mécanismes de rémunération des services écosystémiques afin de récompenser les pratiques de gestion vertueuses et d'inciter davantage de forestiers à se certifier. D'abord testés au Chili, en Indonésie ou encore au Vietnam, les premiers projets test de paiement pour services environnementaux FSC sont en cours de développement en France avec la collaboration du WWF. Dans les Vosges du Nord, un réseau d'îlots de sénescence, c'est à dire de zones sans exploitation du bois va être mis en place dans les forêts du Groupement Forestier Vosges du Nord avec l'aide et l'expertise du parc naturel régional des Vosges du Nord. Dans le Morvan, où plusieurs actions de res-

tauration de ripisylve, reconstitution ou irrégularisation de peuplements feuillus sont envisagées dans les forêts de BIBRACTE avec le parc naturel régional du Morvan. En Anjou, des mesures de gestion propices à plusieurs oiseaux forestiers menacés (Cigogne noire, pic mar, balbuzard pêcheur...) sont en cours de définition dans des forêts privées, avec la participation d'IP Forêt Service et le soutien financier de l'entreprise PRB. Servant à la fois de test des outils FSC et de démonstrateur dans le contexte métropolitain, ces projets sont autant de tests grandeur nature pour définir des projets à fort impact positif, attractifs et sans risque de greenwashing pour le financeur. ■

[Pour en savoir plus en 1 clic →](#)

→ LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE VERTE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

La transition écologique est en marche. Le modèle des activités fondées sur les ressources et services des forêts doit être revisité. A commencer par les cycles de production-consommation-recyclage des produits forestiers, pour faire la preuve de leur durabilité. Innovation requise.

Livre

Vers une économie plus circulaire ?

Dans une étude publiée en novembre "Vers une économie plus circulaire dans le livre ?", le WWF s'intéresse aux réalités et enjeux de l'économie circulaire dans le livre papier.

L'étude s'appuie notamment sur une compilation de données factuelles et une vingtaine d'entretiens avec des acteurs des filières du livre, du papier et du recyclage. Sur la base de l'ensemble des données collectées, le WWF propose une schématisation théorique de la vie du livre suivant un modèle d'économie circulaire. Il ressort du rapport que sur les 553 millions de livres imprimés en 2016, 131 millions n'ont pas été vendus et ont été envoyés au recyclage (pilon) ou stockés. Ce gâchis est accentué par le fait que la part de livres finissant dans les ordures ménagères résiduelles pourrait varier de 9 700 à 63 000 tonnes par an.

Le secteur du Livre, exclu de la responsabilité élargie du producteur, est non assujéti à l'éco-contribution qui finance la collecte des papiers en vue du recyclage. Cela correspond à une éco-contribution qui avoisinerait sans doute 10 à 15 millions d'euros par an (soit 0 à 3 centimes par livre). Les éditeurs n'affichent également jamais de consignes claires pour inciter le lecteur à offrir

une seconde vie au livre ou à son recyclage. En guise de conclusion, le WWF formule 14 recommandations aux éditeurs, pouvoirs publics, bibliothèques et particuliers, pour faire du livre un exemple de la transition écologique, ce qui est parfaitement possible. ■



↑
Pour en savoir plus en 1 clic

Atelier "Écologie du livre"



Les échanges,
riches et passionnés,
ont montré le besoin
d'un dialogue pérenne

Le 20 novembre dernier à Paris, le WWF a réuni une vingtaine d'acteurs de la filière du livre afin de partager les principaux enseignements de son étude. Les participants ont ensuite été invités à présenter certaines de leurs initiatives pour un livre plus responsable (politique zéro pilon, impression à la demande, promotion de la seconde vie, collecte du livre scolaire, rôle du libraire), et à débattre sur la façon de mieux intégrer l'écologie du livre au sein de la filière.

Les échanges, riches et passionnés, ont montré le besoin d'un dialogue pérenne sur le sujet, de l'amont à l'aval de la filière du livre, du papetier au libraire, en passant par l'éditeur et l'imprimeur. Les participants ont tous reconnus que la course à l'instantané, notamment pour singer le numérique, touche également la chaîne du livre et présente des conséquences né-

fastes en matière d'environnement. Par ailleurs, il y a débat sur la surproduction et la diffusion, qui conduisent 15 % des livres de l'année à être détruit (pilon). Le manque d'information du lecteur sur les bons gestes à adopter lorsqu'il veut se séparer d'un livre (seconde vie du livre, recyclage) a été évoqué, notamment dans le cadre du livre scolaire. Les débats sur l'absence de politique pérenne pour capter les gisements très importants de manuels scolaires obsolètes ont ouvert un champ de travail important.

Les participants ont manifesté leur intérêt pour la tenue d'un deuxième atelier, afin de discuter plus en détails des solutions à apporter aux problèmes identifiés, et de mieux comprendre comment la filière peut relever collectivement ces défis. À suivre en 2020... ■

→ VIVRE DURABLEMENT

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Le monde ne suffit pas. Les ressources des forêts sont limitées, le gaspillage n'est plus possible. Apprendre à mieux consommer et recycler fait partie des solutions que chacun peut mettre en œuvre pour préserver les forêts.

Papier

Index environnemental des papetiers

Le WWF International a publié en novembre dernier les résultats du sixième Environmental Paper Company Index (EPCI 2019). L'outil a pour vocation d'améliorer la transparence des grandes entreprises de l'industrie papetière, en évaluant leurs approvisionnements, la qualité environnementale de leur production et leurs systèmes de gestion environnementale. L'outil est renseigné de façon participative avec les entreprises.



Le score moyen des entreprises participantes reste plutôt stable depuis l'EPCI 2017, passant de 73 % à 70 %, notamment du fait des réductions de l'utilisation de sources certifiées FSC et des matières recyclées dans toutes les catégories sauf les emballages. En plus des 27 entreprises ayant participé volontairement, le WWF a évalué deux entreprises chinoises et une entreprise



L'Asie représente aujourd'hui près de la moitié de la production mondiale de papiers-cartons

↑ Usine papetière en Chine.

japonaise qui, à elles seules, représentent près de 5 % de la production mondiale de pâtes et papiers et 8 % de la production de packaging. En effet, l'Asie représente aujourd'hui près de la moitié de la production mondiale de papiers-cartons, qui peut se retrouver en Europe via le packaging importé ou encore les produits papiers importés comme les livres.

Plusieurs entreprises ayant des usines en France ont participé, dont Sofidel, mais aucune entreprise française n'a participé cette année. La seule entreprise française participant par le passé était ArjoWiggins, spécialiste du papier recyclé de qualité dont la liquidation a été prononcée en mars 2019, déstabilisant pour quelques années le marché et la production française de papiers recyclés. En France, la consommation de papiers graphiques ne fait que diminuer, suivant la dématérialisation et l'accroissement de la sobriété de la consommation, mais le packaging et l'hygiène continue d'augmenter, comme au niveau mondial. L'essor du packaging papier-carton pourrait s'accélérer dans un contexte où les entreprises recherchent des alternatives au plastique. On estime que 250 millions d'hectares de plantations industrielles pourraient être nécessaires pour fournir cette demande mondiale, d'où l'importance de renforcer les performances environnementales par l'utilisation de fibres recyclées ou certifiées FSC. ■

Pour en savoir plus en 1 clic →

→ ENSEMBLE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Avec le WWF France, les acteurs publics, privés ou la société civile se mobilisent pour les forêts. Actions collégiales, partenariats transformationnels, bénévolat, subventions ou mécénats sont autant de modes d'actions pour agir sur le terrain.

WWF

La puissance d'un réseau

Parmi les partenaires du WWF France, il y a de nombreux bureaux du WWF de par le monde. Ces collaborations techniques et financières sont très profondément inscrites dans notre logique d'action. Elles permettent de créer des synergies à la hauteur des enjeux, mais également de relier les choix des uns (par exemple, de consommation au Nord) avec les réalités des autres (par exemple, l'impact sur les forêts au Sud), dans un monde de plus en plus globalisé.

Concernant les forêts, la stratégie est construite entre tous les bureaux. Notre objectif est de lutter pour mettre fin à la déforestation, de protéger les forêts et espèces menacées, d'améliorer la gestion de la moitié des forêts du monde et de montrer une voie écologique pour restaurer les paysages forestiers dégradés.

Pour le WWF France, cela signifie travailler sur le terrain, directement en métropole, en Guyane ou Nouvelle-Calédonie, mais également en finançant les projets portés par les bureaux nationaux au Mexique, à Madagascar et en Chine (restauration), en Amérique du Sud (plantation industrielles) ou en Indonésie (caoutchouc durable). Cela conduit également à s'investir ensemble sur l'amont des marchés des ressources naturelles, avec les



Une partie de l'équipe forestière européenne (une vingtaine de bureaux) lors d'une réunion de coordination en 2019.



bureaux européens (déforestation importée) ou plus mondiale (mise à jour des fronts de déforestation, coordination des actions pour la restauration des forêts dégradées). Ensemble, nous formons un seul réseau acteur, mobilisé pour faire en sorte que les forêts continuent de nourrir les hommes et la nature, maintenant et pour les générations à venir. ■

Pour en savoir plus en 1 clic →

FORÊT VIVANTES La lettre du WWF-France sur les forêts

@-PUB

À VOUS
DE FAIRE
BONNE
IMPRESSION

CONTACT : lettre.foret@wwf.fr

SITE WEB :

<https://www.wwf.fr/champs-daction/foret>

RÉDACTEURS EN CHEF : Julien Tavernier et Daniel Vallauri

CONTRIBUTEUR.TRICE.S :

> **WWF-International**

Marco Lambertini



> **WWF France**

Programme Forêt

Lisa King - lking@wwf.fr

Daniel Vallauri - dvallauri@wwf.fr

Marine Vallée - mvallee@wwf.fr



Programme Commerce des Espèces Sauvages

Stéphane Ringuet - sringuet@wwf.fr



Programme Développement international

Alice Leroy - aleroy@wwf.fr



Bureau de Guyane

Clément Villien - cvillien@wwf.fr



Bureau de Nouvelle-Calédonie

Emma Do Khac - edokhac@wwf.fr



Département Relations avec le Monde Économique

Louise Mouton - lmouton@wwf.fr



MAQUETTE : Sambou-Dubois



RESTEZ CONNECTÉ (À LA NATURE).

Pour recevoir ou vous désinscrire de la lettre Forêts vivantes, merci d'envoyer un mail à : lettre.foret@wwf.fr